



PROCÈS-VERBAUX 2021 ET AVRIL 2022

2022

ÉDITION



COMITE DE GIRONDE DE HANDBALL

Association de loi 1901



Siège Social : 174 avenue du Truc – 33700 MERIGNAC

PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ELECTRONIQUE DU 28 JUIN AU 4 JUILLET 2021

L'Assemblée Générale a été consultée par vote électronique. Le vote électronique a été clos le 4 Juillet 2021 à 17h00, les résultats quant aux délibérations sont donc définitifs au 6 Juillet 2021.

Représentants des Clubs ayant participé au vote (47) :

AS AMBARES - ARCACHON LA TESTE HBC - HBC ARTIGUAIS – ASPOM BEGLES HB - HBC BAZADAIS - HBC BELIN-BELIET - ES BLANQUEFORTAISE HBC - STADE BLAYAIS HAUTE GIRONDE HB - BORDEAUX LAC APIS – ASSOCIATION SPORTIVE DE HANDBALL BRANNAIS - BRUGES 33 HB - CLUB ATHLETIQUE BEGLAIS - UA CADILLACAISE - CANEJAN HBC - CARBON-BLANC HB - HBC PAYS CASTILLONNAIS – CERONS HB - SA GAZINET CESTAS - HBC CREONNAIS – HBC COUTRAS - EYSINES HBC - CM FLOIRAC CENON HANDBALL - AS HB FRONSADAIS – GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HBC - GRADIGNAN HBC - HBC IZONNAIS - STADE LANGONNAIS HB – HBC BARPAIS - LEGE CAP FERRET HB - HAILLAN HB - LEOGNAN HANDBALL - HBC TEICHOIS - HBC LIBOURNE - MEDOC HB - MERIGNAC HANDBALL - US MIOS BIGANOS - SC MONSEGUR HB - US PAREMPUYRE HANDBALL - STADE PESSACAIS UNION CLUB - PE2M HB - UNION ST BRUNO BORDEAUX – ST LOUBES HB - ST MEDARD HB - ST MEDARD D'EYRANS – HBC ST SYMPHORIEN - US TALENCE HB - VILLENAVE HBC.

Le vote électronique a été ouvert le Lundi 28 Juin à 9H00 et clôturé le Dimanche 4 Juillet 2021 à 17h00.

Quorum :

47 clubs ont voté sur 62 possibles, représentant 78,81 %.

240 voix pour 285 possibles, représentant 84,21%.

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Exposé des motifs :

Dans le contexte de crise sanitaire actuelle, nous vous avons proposé l'organisation d'une nouvelle assemblée générale électronique dans les conditions ci-dessous.

Les articles 13.3.1 et 13.3.3 du règlement intérieur fédéral permettent le recours aux votes électroniques tout en respectant les délais habituels de convocation. Les ordonnances Covid-19 des 25 et 27 mars 2020 prises par le gouvernement dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire nous permettent d'adapter nos règles de fonctionnement.

L'ordre du jour de cette assemblée générale électronique comprenait les votes suivants :

- 1 – Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 Juillet 2020.
- 2 – Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale électronique du 8 Septembre 2020.
- 3 – Adoption du rapport du Président.
- 4 – Adoption du rapport des commissions (vote groupé).
- 5 – Adoption du guide financier et du Budget Prévisionnel 2021.
- 6 – Adoption des modifications au niveau de l'aménagement des règles de jeu chez les jeunes

COMITÉ DE GIRONDE

174, Avenue du Truc - 33700 MERIGNAC

T. +33 (0)5 56 43 09 13 - 6033000@ffhandball.net - www.comite-gironde-handball.fr

Association loi 1901 déclarée à la Préfecture de Gironde sous le n°7581 le 06/07/1964 - SIRET : 380 983 70 00028

Résultat VOTE N°1 : Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 5 juillet 2020

**COMITÉ
GIRONDE
FFHANDBALL**



Nombre de structures :	62	Voix totale :	285
Nombre de votants :	47	Voix exprimées :	240
Pour :	231	Soit 81.05%	
Contre :	0	Soit 0.00 %	
Blanc :	9	Soit 3.16 %	
Abstention :	45	soit 15,79%	

Résultat VOTE N°2 : Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 8 septembre 2020

Nombre de structures :	62	Voix totale :	285
Nombre de votants :	47	Voix exprimées :	240
Pour :	231	Soit 81.05%	
Contre :	0	Soit 0.00 %	
Blanc :	9	Soit 3.16 %	
Abstention :	45	soit 15,79%	

Résultat VOTE N°3 : Rapport du Président

Nombre de structures :	62	Voix totale :	285
Nombre de votants :	47	Voix exprimées :	240
Pour :	225	Soit 78.95%	
Contre :	0	Soit 0.00 %	
Blanc :	15	Soit 5.26 %	
Abstention :	45	soit 15,79%	

Résultat VOTE N°4 : Rapport des Commissions

Nombre de structures :	62	Voix totale :	285
Nombre de votants :	47	Voix exprimées :	240
Pour :	219	Soit 76.84%	
Contre :	0	Soit 0.00 %	
Blanc :	21	Soit 7.37 %	
Abstention :	45	soit 15,79%	

COMITE DE GIRONDE

174, Avenue du Truc - 33700 MERIGNAC

T. +33 (0)5 56 43 09 13 6033000@ffhandball.net - www.comite-gironde-handball.fr

Association loi 1901 déclarée à la Préfecture de Gironde sous le n°7581 le 06/07/1964 - SIRET 380 983 70 00028

Résultat VOTE N°5 : Guide Financier et Budget Prévisionnel 2021



Nombre de structures :	62	Voix totale :	285
Nombre de votants :	47	Voix exprimées :	240
Pour :	210	Soit 73.69%	
Contre :	12	Soit 4.21 %	
Blanc :	18	Soit 6.31 %	
Abstention :	45	soit 15,79%	

Résultat VOTE N°6 : Modifications Aménagement des règles de jeu chez les jeunes

Nombre de structures :	62	Voix totale :	285
Nombre de votants :	47	Voix exprimées :	240
Pour :	212	Soit 74.39%	
Contre :	0	Soit 0.00 %	
Blanc :	28	Soit 9.82 %	
Abstention :	45	soit 15,79%	

Fait à Mérignac, le 6 Juillet 2021,

Etienne MEROP
Le Président du Comité

Audrey ARDEVEN
Secrétaire Générale

COMITÉ DE GIRONDE

174, Avenue du Truc - 33700 MERIGNAC
T. +33 (0)5 56 43 09 13 6033000@ffhandball.net - www.comite-gironde-handball.fr
Association loi 1901 déclarée à la Préfecture de Gironde sous le n°2581 le 06/07/1964 - SIRET : J80 983 70 00028

COMITE DE GIRONDE DE HANDBALL

Association de loi 1901



Siège Social : 174 avenue du Truc – 33700 MERIGNAC

PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ELECTRONIQUE DU 6 AVRIL AU 13 AVRIL 2022

L'Assemblée Générale a été consultée par vote électronique. Le vote électronique a été clos le 13 Avril 2022 à 20h00, les résultats quant aux délibérations sont donc définitifs au 14 Avril 2022.

Représentants des Clubs ayant participé au vote (40) :

AS AMBARES – ANDERNOS HB - ARCACHON LA TESTE HBC - HBC ARTIGUAIS – HBC AUDENGE - HBC BELIN-BELIET - ES BLANQUEFORTAISE HBC - STADE BLAYAIS HAUTE GIRONDE HB - ASSOCIATION SPORTIVE DE HAND-BALL BRANNAIS - BRUGES 33 HB - CLUB ATHLETIQUE BEGLAIS - CANEJAN HBC - CARBON-BLANC HB – AGJA CAUDERAN - CERONS HB - SA GAZINET CESTAS - HBC COUTRAS – HANDBALL CUBZAGUAIS - EYSINES HBC - AS HB FRONSADAIS – GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HBC - GRADIGNAN HBC - HBC IZONNAIS - STADE LANGONNAIS HB – LEGE CAP FERRET HB - LEOGNAN HANDBALL - HBC TEICHOIS - HBC LIBOURNE – LORMONT HB - MEDOC HB - US MIOS BIGANOS - SC MONSEGUR HB – AVENIR PAILLETON - US PAREMPUYRE HANDBALL - STADE PESSACAIS UNION CLUB - ST LOUBES HB - ST MEDARD HB - ST MEDARD D'EYRANS –US TALENCE HB - VILLENAVE HBC.

Le vote électronique a été ouvert le Mercredi 6 Avril à 9H00 et clôturé le Mercredi 13 Avril 2022 à 20h00.

Quorum :

40 clubs ont voté sur 62 possibles, représentant 64.52 %.

243 voix pour 337 possibles, représentant 72.11%.

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Exposé des motifs :

Dans le contexte actuel, nous vous avons proposé d'organiser une assemblée générale Extraordinaire électronique dans les conditions ci-dessous.

Les articles 13.3.1 et 13.3.3 du règlement intérieur fédéral permettent dès à présent le recours aux votes électroniques tout en respectant les délais habituels de convocation

L'ordre du jour de cette assemblée générale électronique comprenait les votes suivants :

1 – Adoption du binôme (Etienne MEROP/Stéphanie NORVAL) représentant le Comité au Collège Electoral Départemental de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

2 – Adoption de la nouvelle indemnité kilométrique pour les arbitres.

COMITÉ DE GIRONDE

174, Avenue du Truc - 33700 MERIGNAC

T. +33 (0)5 56 43 09 13 - 6033000@ffhandball.net - www.comite-gironde-handball.fr

Association loi 1901 déclarée à la Préfecture de Gironde sous le n°7581 (e 06/07/1964 - SIRET : 380 983 70 00028

**Résultat VOTE N°1 : Adoption du binôme (Etienne
MEROP/Stéphanie NORVAL) représentant le Comité au Collège
Electoral Départemental de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.**

Nombre de structures :	62	Voix totale :	337
Nombre de votants :	40	Voix exprimées :	243
Pour :	226	Soit 67.07%	
Contre :	11	Soit 3.26 %	
Blanc :	6	Soit 1.78 %	
Abstention :	94	soit 27,89%	

**Résultat VOTE N°2 : Adoption de la nouvelle indemnité kilométrique
pour les arbitres (0.40€/km).**

Nombre de structures :	62	Voix totale :	337
Nombre de votants :	40	Voix exprimées :	243
Pour :	237	Soit 70.33%	
Contre :	6	Soit 1.78 %	
Blanc :	0	Soit 0.0 %	
Abstention :	94	soit 27,89%	

Fait à Mérignac, le 14 Avril 2022,

Etienne MEROP

Le Président du Comité